

oraisons, et que le 18 Février ou le dimanche suivant, une messe soit célébrée dans chaque Couvent aux intentions du Souverain Pontife.

Les Frères clercs et laïcs, les Tertiaires, les Religieuses et les Sœurs communieront aux mêmes intentions. Enfin, le soir, le *Te Deum* devra être chanté devant le T. S. Sacrement exposé.

Daigne le Seigneur entendre nos prières, exaucer nos vœux, et pendant longtemps conserver à notre Ordre, à l'Eglise et à l'univers entier un si grand Pontife.

En terminant, nous recommandons à vos prières la Ste Eglise de Dieu, les peuples chrétiens, notre Ordre et nous-même qui, malgré notre petitesse, ne cherchons que la gloire de Dieu en tout et partout, la prospérité de notre Ordre, la sanctification et le salut de nos frères et fils.

En vous embrassant dans le baiser de paix et dans la charité du Christ, nous vous accordons, avec bienveillance, la bénédiction séraphique au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Donné à Rome, au collège S. Antoine, le X des Kalendes de Novembre 1892.

FRÈRE LOUIS DE PARME,
Min. Gén.



NÉCROLOGIE.



Dame Vve Jean Cloutier, en religion sœur Claire, décédée le 11 Décembre à Trois-Rivières, à l'âge de 68 ans.

Dame J. R. H. Brasseur, en religion sœur Ste Catherine, décédée à Vaudreuil, le 9 Janvier, à l'âge de 85 ans, après douze années de profession.

Dame Cornélie Rivet, en religion sœur Claire, décédée à Montréal, le 4 Janvier, à l'âge de 50 ans, après 12 années de profession.

R. I. P.